



Syndicat de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Le 2 septembre 2019

Monsieur le Président de la République,

J'ai pu constater, comme tous mes collègues forestiers, que vous vous êtes fortement engagé pour la forêt amazonienne. C'est un acte politiquement fort !

Mais dans cette période où l'on célèbre le 350^{ème} anniversaire de l'Ordonnance royale de Colbert fondatrice des grands principes de la foresterie française, ce serait le bon moment que vous vous saisissiez de cette opportunité pour lancer des actions fortes pour la forêt française et faire taire les procès d'inaction qui vous sont faits comme à votre Gouvernement. Il ne faut pas que notre grand pays de tradition forestière reste inactif alors que de nombreux pays européens ont déjà engagé des actions et des investissements conséquents pour l'adaptation de leurs forêts aux évolutions du climat (Allemagne au niveau fédéral, République Tchèque, Suisse, etc). C'est un dossier qui obtiendra un consensus auprès des Parlementaires et de nos concitoyens.

En effet, en s'appuyant sur la nécessité de prendre en compte les évolutions du climat et de l'indispensable transition écologique, il s'agirait d'annoncer :

- La nomination, sous l'autorité du Ministre chargé de la Forêt, d'une ou d'un Secrétaire d'Etat en charge de la Forêt et de la filière socio-économique qui en découle (c'est plus de 30 % du territoire national)
- Un grand plan d'investissement pour reboiser, renouveler et adapter notre patrimoine forestier aux défis des évolutions du climat avec les moyens financiers ad-hoc : un euro investit en forêt aujourd'hui c'est plusieurs centaines voire milliers d'euros économisés dans les 5 décennies qui viennent.
- Une prise en compte de l'intérêt majeur des forêts dans les DOM, notamment en Guyane, en prenant en compte les réservoirs de biodiversité qu'elles représentent et l'importance de l'Office National des Forêts dans le tissu économique fragile des DOM.
- Des mesures d'urgence pour les massifs forestiers français déjà fortement impactés voir sinistrés par les sécheresses successives et/ou les attaques massives de pathogènes.
- Le soutien avec les moyens nécessaires aux CNPF/CRPF qui conseillent avec professionnalisme et dévouement les propriétaires forestiers privés.
- Enfin la nomination d'une ou d'un nouveau Directeur Général de l'ONF qui doit être le bras armé de l'Etat pour porter et mettre en œuvre cette politique forestière ambitieuse dans les Forêts Publiques.

Cet engagement présidentiel aurait les avantages suivants :

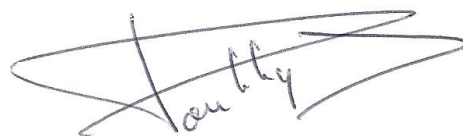
- Démontrer votre engagement et celui du Gouvernement d'une manière concrète pour la transition écologique, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Ce serait perçu positivement par nos concitoyens et les ONG environnementales à la veille d'élections locales.
- C'est une implication vers l'aménagement et le développement durable des territoires ruraux et une prise de conscience du rôle majeur joué par les communes notamment rurales dans l'adaptation au changement climatique tout en confortant le lien urbain-rural.
- C'est un acte majeur vers une filière bois aval, avec ses 400 000 emplois, qui devra s'engager dans le pacte productif porté par le Gouvernement qui est en cours de préparation.

Comme l'indique le rapport sur l'ONF qui a été remis au mois de juillet dernier au Ministre chargé de la Forêt, vous avez un outil extraordinaire à votre disposition : c'est l'Office National des Forêts avec ses personnels dont les compétences techniques et administratives sont reconnues par tous les acteurs de la forêt française, mais également au niveau européen et international. Ce savoir-faire de tous les personnels de l'ONF, complété par les compétences des forestiers du CNPF et des CRPF au service des propriétaires de forêts privées, doit être conforté et renforcé pour assurer l'adaptation de la forêt française aux changements climatiques : c'est maintenant que cela se joue !

Voilà Monsieur le Président de la République les éléments que je tenais à vous soumettre. Vous pouvez compter sur l'engagement d'EFA-CGC et de ses mandants pour contribuer à la réflexion et à la mise en œuvre d'une politique forestière nationale qui permettra d'assurer l'adaptation aux changements climatiques du Patrimoine Forestier National durable et multifonctionnel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général d'EFA-CGC,



Gilles VAN PETEGHEM